

ART I OBJET DU PRIX RECHERCHE & CRITERES DE SELECTION

- I.1 Le Prix de l'Économie sociale entend promouvoir tout mémoire ayant trait au thème de l'économie sociale, réalisé au cours des 3 dernières années (2017-2018-2019).

Parallèlement au Prix Recherche, se tient un Prix Entreprise qui a comme objectif de mettre en lumière des entreprises qui illustrent particulièrement les réalités de l'économie sociale.

- I.2 Le prix pour le travail de recherche consiste en une bourse de 1.000 euros.

CRITERES DE SELECTION

- I.3 Les organisateurs et le jury s'attacheront plus particulièrement à la :

- Pertinence de la recherche pour le secteur de l'économie sociale, en regard du périmètre défini par les critères EMES* et le décret wallon relatif à l'économie sociale du 20 novembre 2008**
- Articulation de la recherche et pratiques de terrain,
- Densité analytique du travail,
- Validité scientifique et méthodologie de l'étude,
- Qualité de l'écriture,
- Couverture de la littérature existante,
- Pertinence pratique des résultats et conclusions,
- Caractère innovant de l'étude.

* L'approche du réseau EMES comprend **3 ensembles d'indicateurs** : économiques, sociaux et de gouvernance qui se traduisent en **9 critères** qui sont les suivants :

Indicateurs économiques et entrepreneuriaux :

1. Activité continue de production de biens et/ou de services
2. Niveau significatif de prise de risque économique
3. Présence minimum d'emploi rémunéré

Indicateurs sociaux :

4. Objectif explicite de service à la communauté (finalité sociale ou sociétale de l'entreprise, valeur ajoutée pour la société)
5. Initiative émanant d'un groupe de citoyens ou d'organisations de la société civile
6. Limitation dans la distribution des bénéficiaires

Indicateurs de gouvernance :

7. Degré élevé d'autonomie (autonomie de gestion)
8. Processus de décision non-basé sur la propriété du capital
9. Dynamique participative incluant différentes parties-prenantes (travailleurs, usagers, bénévoles, pouvoirs publics locaux,)

** Le décret wallon définit quant à lui comme prioritaires dans la définition du champ de l'économie sociale :

- **finalité de service à la collectivité** ou aux membres, plutôt que finalité de profit;
- **autonomie de gestion**;
- processus de **décision démocratique**;
- **primauté des personnes et du travail** sur le capital dans la répartition des revenus.

ART 2 PLANNING & INSTRUCTIONS PRATIQUES POUR DEPOSER SA CANDIDATURE

2.1 PLANNING

Du 1er octobre au 31 octobre	Appel à candidatures
Novembre	Analyse des dossiers de candidatures, pré-jury
Décembre	Jury et proclamation des résultats

2.2 Le dossier de candidature est transmis via le formulaire en ligne dûment complété, où télécharger une version pdf du travail. Il doit être introduit au plus tard pour le 31/10 sur le site www.prixdeleconomiesociale.be/candidature/recherche.

2.3 Le formulaire de candidature doit être rédigé en français et la recherche sera rédigée en français ou en anglais.

2.4 CONTACT

L'organisation du Prix de l'Economie sociale est coordonnée par l'asbl Prix Roger Vanthournout (PVT) dont le siège se situe rue de Steppes, 22 4000 Liège. La présidente de l'asbl PVT est Mme Dominique Verniers.

2.5 La personne de contact pour l'organisation est Gregory Dubois (Step Conseil asbl).
Mail : info@prixdeleconomiesociale.be **TEL** : 04 227 58 89

ART 3 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- 3.1 Le jury se réserve la faculté de ne décerner aucune récompense pour le travail de recherche dans l'hypothèse où aucune candidature ne répondrait aux critères susmentionnés.
- 3.2 Les organisateurs se réservent le droit de publier les travaux de recherche sur le site Internet www.economiesociale.be après la proclamation des résultats.
- 3.3 L'organisation garantit la confidentialité des informations transmises par l'auteur.
- 3.4 La liquidation de la bourse est subordonnée à la conclusion d'une convention préalable entre l'ASBL et le lauréat. Le moment du paiement est tributaire de la liquidation des sommes par les pouvoirs subsidiaires.
- 3.5 Le lauréat s'engage à être disponible – dans la mesure de son agenda – pour toute demande d'interview ou autre événement lié au Prix de l'Économie sociale.
- 3.6 En cas de litige, les tribunaux de Liège sont seuls compétents.

ART 4 LES ORGANISATEURS & LES PARTENAIRES

L'organisation du prix de l'économie sociale est coordonnée par l'asbl Prix Roger Vanthournout (PVT) et ses partenaires.

Step Conseil ASBL (anciennement AGES) est une agence-conseil reconnue par la Wallonie, adossée à ses structures-soeurs Step Accompagnement et Step by Steppes pour former **Step Entreprendre**. Membre du groupe d'économie sociale Step Group, Step Entreprendre a pour objectif de soutenir la création d'emploi en région liégeoise. Elle considère l'activité entrepreneuriale comme un levier d'émancipation et de développement personnel, et donne dès lors une attention particulière au porteur de projet qui est derrière celle-ci, quel que soit l'état d'avancement de son projet (à étudier, en création, en développement). Ancrée dans une économie qui fait sens, elle se concentre particulièrement sur le développement de modèles économiques durables, et sur la mise en place d'une gouvernance démocratique pour les projets de nature collective. Step Entreprendre participe par ailleurs au site www.economiesociale.be et à des projets qui visent la promotion du secteur, parmi lesquels le Prix de l'Économie Sociale dont elle coordonne l'organisation. www.stepentreprendre.be

Centre d'Économie Sociale de l'Université de Liège : fondé au début des années 90, le Centre d'Économie Sociale (CES) est un centre de recherche et d'enseignement qui mène depuis plus de 25 ans tous ses projets et travaux dans une unique perspective : mettre en lumière, analyser, faire comprendre, accréditer les rôles spécifiques et l'importance croissante des entreprises et organisations qui développent des activités économiques au service d'une finalité sociale ou sociétale. <https://www.ces.uliege.be/>

Cera est un groupe financier coopératif : la philosophie et le fonctionnement de Cera reposent sur les principes de base de la coopérative. Cera a donc une double finalité: financière et sociétale. S'investir dans le bien-être et la prospérité. De cette manière, Cera souhaite créer, tant sur le plan sociétal que financier, une plus-value pour ses sociétaires et pour la société dans son ensemble. De concert avec ses partenaires, Cera assure la stabilité et l'expansion de ce groupe et met en pratique de manière moderne les valeurs fondamentales de la coopérative, à savoir coopération, solidarité et respect de l'individu, par la participation

des sociétaires et par son engagement social. C'est sous le leitmotiv 'Mécénat coopératif avec une plus-value sociale' que Cera souligne sa mission sociale. Elle le fait en soutenant des centaines de projets sociaux, essentiellement en Belgique, dans les domaines suivants: Pauvreté et exclusion sociale; Médico-social; Agriculture/horticulture et vie rurale; Art et culture; Centre d'expertise Cera pour l'entrepreneuriat et, enfin, Banque et Assurances solidaires dans le Tiers-Monde via la BRS. www.cera.be

ConcertES est la plate-forme de concertation des organisations représentatives de l'économie sociale en Belgique francophone. Initiée fin 2005 par trois fédérations transversales d'économie sociale (FEBECOOP, SAW-B et SYNECO), ConcertES s'est vue confier par arrêté du Gouvernement wallon du 5 février 2009 la mission de représentation des entreprises d'économie sociale. Répondant tant au vœu des instances régionales et fédérales qui souhaitaient un interlocuteur unique qu'à celui des différentes fédérations de l'économie sociale à la recherche d'un espace de réflexion, ConcertES a depuis, largement démontré sa plus-value. ConcertES gère par ailleurs le site www.economiesociale.be. www.concertes.be

Crédal (Crédit Alternatif) est une coopérative de crédit social dont l'action s'appuie sur la conviction que l'argent et son usage sont loin d'être neutres dans le fonctionnement de notre société. Pour Crédal, l'argent peut être un facteur de solidarité et d'inclusion sociale. Fort de ses 180 crédits par an au secteur de l'Économie Sociale et aux entreprises sociales, de ses 100 microcrédits annuels à des personnes qui veulent créer leur propre emploi et près de 900 microcrédits annuels pour des achats nécessaires à la vie quotidienne, mais que les banques refusent de soutenir, Crédal constitue une réelle force d'action sociale. Celle-ci est permise et existe grâce à la solidarité des épargnants qui lui confient leur argent. Crédal est par ailleurs une agence-conseil spécialisée en gestion financière ainsi qu'une structure d'accompagnement à l'auto-crédation d'emploi. www.credal.be

Quelque Chose à Faire est l'entreprise de formation par le travail (EFT) que créa Roger Vanthournout en 1981. Elle forme chaque année près de 130-140 nouveaux stagiaires. Depuis 1994, Quelque Chose à Faire développe un zoning d'économie sociale avec d'autres partenaires locaux. www.qcaf.be

Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises est une fédération d'entreprises d'économie sociale qui regroupe plus de 120 membres. Nous cherchons à faire mouvement pour l'alternative économique et sociale. Trois modes d'actions sont ainsi utilisés :

- Défendre et représenter l'économie sociale aux niveaux régionaux, belge et européen ;
- Soutenir et accompagner des porteurs de projets d'économie sociale ;
- Susciter une réflexion critique à propos des alternatives économiques, avec les travailleurs des entreprises d'économie sociale et avec les citoyens investis dans des initiatives solidaires.

<https://www.saw-b.be>

Les facultés de sciences économiques de l'**ULiège**, **ULB**, **UCL**, **UNamur** et **UMons** participent quant à elles à la bonne tenue du Prix Recherche, en composant le pré-jury.

Enfin, différentes fédérations et acteurs d'économie sociale, **Financité** et **Syneco**, sont également impliqués dans le Prix de l'Économie Sociale depuis de nombreuses années.

Le Prix Recherche est soutenu par la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale, représentées par les Ministres qui auront l'économie sociale dans leurs attributions, la coopérative Cera et Crédal.

En déposant votre candidature, vous marquez votre accord avec le présent règlement.